



litige avec credit Banque SOLFEA

Par **Mayas**, le **28/04/2012** à **22:37**

Bonsoir,

Je souhaitais porter à la connaissance des consommateurs les procédés de la Banque SOLFEA.

J'avais contracté un prêt en juillet 2005 auprès de cette banque d'un montant de 5000€.

En juillet 2010 je demande par écrit à cette banque SOLFEA, de m'indiquer le montant exact pour rembourser par anticipation le prêt en cours.

Je reçois par écrit le montant avec pour objet : remboursement par anticipation du crédit.

Je rembourse par chèque conformément au document transmis par la Banque.

Un an et demi plus tard, soit en janvier 2012, il me réclame une somme supplémentaire de 540€ (somme réclamée verbalement par téléphone, mais aucun écrit)

Je ne donne pas suite, dans la mesure où j'ai remboursé par anticipation le crédit suivant les instructions écrites de la banque.

J'écris en lettre en recommandée avec AR pour dénoncer leur demande et en justifiant l'acquittement du crédit.

La banque ne prend pas la peine de me répondre et me fait fichier à la banque de France (FICP) après notification un mois auparavant.

Cette pratique est totalement inquiétante et incompréhensible, elle me place dans une situation compliquée et injuste et difficile.

J'ai saisi un avocat qui devrait assigner cette banque à ma demande (Je vise le responsable du dossier, j'imagine que la Banque ne doit pas être en accord avec ces pratiques, du moins je l'espère). J'ai écrit à la CNIL à la DGCCRF et à l'AFUB, ainsi qu'au défenseur des droits. Des études étant en cours.

Je m'insurge contre ces pratiques et j'irai jusqu'au bout pour obtenir justice, devant cette banque SOLFEA, qui n'a même pas daigné répondre à mes explications.

Si quelqu'un a eu des déboires également avec cette banque, je serai intéressé pour échanger à ce sujet.

Par **Eveline25**, le **06/02/2014** à **22:28**

bonsoir Mayas,
nous aussi nous avons un problème avec solféa. Le commercial n'a pas complété correctement l'imprimé "contrat de crédit" il manque le cout total du crédit, d'autre part il ne nous a pas donné la fiche d'information précontractuelle... Sur la photocopie fournie par Solfea nous ne reconnaissons pas nos signatures La cata... Nous nous débattons, notre avocate étudie le cas et nous espérons que...nous tiendrons le coup Courage